Formation : **SAP PM : prise en main de la gestion de maintenance industrielle**

Code : XJ3TW

Durée : 35 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

La disponibilité des équipements est un enjeu opérationnel direct pour toute organisation industrielle : une panne non anticipée génère des arrêts de production, des surcoûts et des délais. SAP Plant Maintenance (PM) permet de structurer l'ensemble du cycle de maintenance — préventive, corrective ou conditionnelle — au sein d'un système d'information partagé. Doter ses équipes d'une maîtrise concrète de SAP PM, c'est donner à l'organisation les moyens de piloter ses actifs techniques avec méthode et traçabilité.

Objectifs pédagogiques

- Naviguer dans l'environnement SAP et comprendre son architecture fonctionnelle
- Créer et maintenir les données techniques des équipements et emplacements fonctionnels
- Planifier et exécuter des ordres de maintenance dans SAP PM
- Gérer les besoins en pièces de rechange en lien avec le module MM
- Produire des rapports de performance et suivre les KPI de la maintenance

Public concerné

Cette formation s'adresse aux techniciens et ingénieurs de maintenance souhaitant prendre en main SAP PM, aux responsables maintenance impliqués dans la structuration des processus, ainsi qu'aux chefs de projet DSI ou AMOA en charge du déploiement ou de l'administration fonctionnelle du module PM.

Prérequis

Des connaissances de base en maintenance industrielle sont souhaitables. Une familiarisation avec l'utilisation d'un ordinateur est recommandée.

Programme

Environnement SAP : repères essentiels

Avant d'aborder SAP PM, les stagiaires acquièrent les repères indispensables pour évoluer dans l'interface SAP et comprendre la logique globale du système.

- Architecture et principes fondamentaux de SAP
- Navigation dans l'interface utilisateur : menus, transactions, données de base
- Personnalisation de l'espace de travail

Présentation de SAP Plant Maintenance

Ce bloc positionne SAP PM dans l'écosystème SAP et introduit les concepts métier de la maintenance structurée en entreprise.

- Périmètre fonctionnel de SAP PM et intégration avec les autres modules
- Typologies de maintenance : préventive, corrective, conditionnelle
- Organisation de la fonction maintenance dans SAP PM

Données techniques des équipements

La qualité des données de base conditionne la fiabilité de toute opération de maintenance ; ce bloc en couvre la création et la structuration.

- Création et gestion des équipements (Technical Objects)
- Structure hiérarchique des équipements
- Emplacements techniques (Functional Locations) : création et gestion
- Nomenclatures (Bill of Materials – BOM)

Planification de la maintenance

Ce bloc aborde la construction des plans de maintenance et la logique de programmation des interventions récurrentes.

- Création et gestion des plans de maintenance
- Stratégies et cycles de maintenance
- Planification des interventions et gestion des ordres de maintenance

Exécution des opérations de maintenance

Les stagiaires apprennent ici à piloter le déroulement concret d'un ordre de maintenance, de l'ouverture à la clôture.

- Création et traitement des ordres de maintenance
- Saisie des temps et des consommations matières
- Gestion des confirmations de service et des notifications de maintenance

Gestion des stocks et approvisionnement pour la maintenance

Ce bloc couvre l'articulation entre SAP PM et le module MM, indispensable pour assurer la disponibilité des pièces de rechange.

- Intégration SAP PM / MM : principes et flux
- Création de demandes d'achat liées à la maintenance
- Suivi des commandes, livraisons et stocks de pièces de rechange

Reporting et analyse de la performance

Piloter la maintenance suppose de disposer d'indicateurs fiables ; ce bloc forme les stagiaires aux outils de reporting natifs de SAP PM.

- Rapports standards SAP PM
- Création de rapports personnalisés
- Analyse des coûts de maintenance
- Suivi des indicateurs de performance (KPI)

Optimisation et bonnes pratiques

En clôture de formation, ce bloc prend du recul sur les processus pour identifier les leviers d'amélioration continue et les pièges à éviter.

- Optimisation des processus de maintenance dans SAP PM
- Introduction à la maintenance prédictive
- Bonnes pratiques d'utilisation et synthèse des acquis

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 35 heures, les collaborateurs seront capables de naviguer de manière autonome dans SAP PM, de structurer les données techniques des équipements de l'organisation, de créer et suivre des ordres de maintenance de bout en bout, de coordonner les besoins en approvisionnement avec le module MM, et de produire des tableaux de bord permettant au management d'évaluer la performance et les coûts de la fonction maintenance.

Organisme de formation

Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*